

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr.
Six mois : 16
Trois mois : 8
Poste :
En av. : 35 fr.
Six mois : 18
Trois mois : 10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
ou chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

à la ligne : 20
Annonces : 30
Réclames : 75
Faits divers : —

RÉSERVES SONT FAITES.
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :
A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 30 SEPTEMBRE

ABONNEMENTS D'UN MOIS

Pendant la période électorale, et pour
répondre aux demandes qui nous ont été
adressées, nous servons des abonnements
d'un mois, au prix de 3 FRANCS, à
toute personne qui en fera la demande en
y joignant soit un mandat sur la poste,
soit des timbres-poste pour en acquitter le
montant.

ELECTION A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

CANDIDATS CONSERVATEURS.

MM.

- A. DE MAILLÉ, député sortant, prési-
dent du Conseil général.
EGÈNE BERGER, ancien député.
DE LA BOURDONNAYE, député sor-
tant, secrétaire du Conseil général.
CHEVALIER, membre du Conseil géné-
ral, maire de Chalonnes-sur-Loire.
FAIRÉ, père, avocat, ancien bâtonnier.
JULES MERLET, ancien préfet de Maine-
et-Loire.
TH. DE SOLAND, député sortant, vice-
président du Conseil général.
LEONCE DE TERVES, député sortant,
secrétaire du Conseil général.

Le Comité conservateur de Maine-et-Loire
a établi son siège à Angers, rue Voltaire,
n° 8, au 2<sup>e</sup> étage.
Le bureau est ouvert chaque jour de 8 à
14 heures du matin, et de midi à 4 heures.
Pour l'arrondissement de Saumur, les
bureaux du Comité sont installés rue du
Portail-Louis, 52, à Saumur, et sont ouverts
de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Chronique générale.

Nous avons en ce moment au Tonkin et
dans l'Annam un chiffre de Français qui
peut être évalué entre 30 et 32,000 hom-
mes. (Le transport de chaque soldat coûte,
aller et retour, entre 900 et 1,000 fr.)

Le gouvernement républicain a reconnu
— et il lui serait impossible de fermer les
yeux à l'évidence — qu'un homme ne pou-
vait, sans risquer sa vie, rester plus de deux
ans dans des pays aussi meurtriers pour
des Européens.

C'est donc la moitié du corps expédition-
naire, c'est-à-dire quinze cents hommes,
qu'il y a lieu de remplacer chaque année.

Or, en retranchant les non-valeurs, le
chiffre des conscrits faisant partie de la pre-
mière portion du contingent (cinq ans) n'est
que d'environ 90,000 hommes.

Fatalement, UN CONSCRIT SUR SIX doit donc
être envoyé au Tonkin ou en Annam.

Combien en reviendra-t-il ? et qui pourra
dire en quel état seront ceux qui auront le
bonheur de revoir la France ?

Tout en ne parlant pas des troupes en-
voyées au Cambodge et à Madagascar, pays
aussi redoutable pour nos soldats, le chif-
fre de un sur six menace d'être beaucoup
dépassé pour le Tonkin et l'Annam seuls.

Si, en effet, et comme cela a été demandé
par le général de Courcy, de nouveaux ren-
forts sont expédiés dans ces pays aussitôt
après les élections, ce ne sera pas un con-
scrit sur six, mais un sur cinq, ou un sur
quatre qui sera envoyé là-bas sans aucun
profit pour la France.

Cet état de choses menace de durer de
longues années !

Que les pères et mères de famille y son-
gent.

Qu'ils ne renomment pas députés les com-
plices de cette guerre du Tonkin !

Tous les journaux conservateurs parlent
avec émotion des effroyables massacres de
l'Annam. Mais les feuilles républicaines

continuent à faire le silence, comme s'il n'y
avait rien là qui dût un seul moment fixer
notre attention. Vingt-quatre mille amis de
la France égorgés sur un territoire soumis à
notre protectorat et en vue de nos troupes,
n'est-ce pas un incident « négligeable », tout
autant sans doute que la Chine était une
« quantité négligeable » ?

Tant qu'elle a été gouvernée par les con-
servateurs, la République a eu la paix et ses
budgets se soldaient par des excédents de
recettes.

Depuis qu'elle est gouvernée par les ré-
publicains, la République est toujours en
guerre et le déficit a remplacé les excédents
budgétaires.

Aux électeurs donc de choisir !
S'ils veulent la guerre, le déficit, les em-
prunts et de nouveaux impôts, qu'ils votent
pour les républicains.

S'ils veulent la paix, l'économie, la dimi-
nution des charges qui pèsent sur les contri-
buables de toutes les catégories, qu'ils votent
pour les conservateurs.

Un manifeste ouvrier.

Les murs de Paris et de plusieurs grands
centres sont recouverts d'affiches apposées
depuis quatre jours, portant le Manifeste
d'un groupe d'ouvriers sans travail de Paris
aux électeurs ouvriers et employés fran-
çais.

En voici le texte :

« Travailleurs de France,

« Le 4 octobre prochain, nous sommes
appelés à déclarer si oui ou non nous en-
tendons continuer de souffrir davantage.

« On nous a toujours dit que le système
républicain serait celui qui aurait le plus à
cœur l'amélioration de la situation ou-
vrière.

« Jusqu'ici la misère pour nous et les nô-
tres, le chômage n'ont été qu'en grandis-
sant, et ceux qui avaient tant promis de
s'occuper des travailleurs ne se sont occu-

pés que de s'enrichir et de faire leurs affai-
res personnelles.

« La République de MM. Tolain, Henri
Brisson, Jules Ferry, Spuller et de leurs
amis politiques, c'est pour nous plus de six
mois de chômage par an. Ce sont les priva-
tions. C'est la misère profonde pour nos
familles, l'absorption de toutes nos hardes
par le Mont-de-Piété, l'assassinat légal de
nos enfants, et le gaspillage des fonds pu-
blics dans des expéditions lointaines et té-
nébreuses. C'est la faillite croissante pour
le petit commerce et la ruine de notre indus-
trie.

« L'expérience en est suffisamment faite.

« La République de MM. Clémenceau,
Maret, Rochefort, celle des radicaux socia-
listes, c'est l'impuissance absolue. Le piteux
et négatif résultat de la commission des 44
après six mois et demi de crise industrielle
et commerciale en est une preuve. Ils ne se
souviennent de leur programme qu'à la veille
de chaque élection. La vérité, c'est que les
radicaux socialistes ne convoitent le pou-
voir des opportunistes que pour s'enrichir à
leur tour et nous laisseront Gros-Jean
comme avant.

« La République de MM. Joffrin, Alle-
mane, Vaillant, Jules Guesde, Eudes, celle
des révolutionnaires qui veulent le rétablis-
sement de la garde nationale, c'est consé-
quemment la revanche de la Commune, la
guerre civile en permanence, l'anarchie la
plus profonde, le chaos, le désordre, l'insé-
curité, la ruine et le démembrement de la
France.

« Ils savent que leur programme collecti-
viste-communiste qui, à première vue, peut
séduire dans une réunion publique, est inap-
plicable même au prix d'une révolution san-
glante.

« Pouvons-nous accorder notre confiance
à cette coalition d'anciens membres de la
Commune, à ces journalistes qui vivent de
notre crédulité, escomptent notre naïveté,
nous poussent à la révolte et nous lâchent
généralement au moment du danger ?

« Non ! Aujourd'hui, nous disons que
c'est assez de duperies.

l'honneur de nos écoles.

« Comme lui convaincu de la nécessité d'une
éducation uniforme et nationale, aimant à soulager
l'infertune et à semer les bienfaits, jaloux de la gloire
et des libertés du pays, vous secondiez dignement
les vœux et les efforts du chef de la patrie ; vous êtes
un autre génie de la France.

« Aussi, les populations, tranquilles et heureuses
à l'ombre des institutions tutélaires et du gouverne-
ment protecteur dont vous êtes un si ferme soutien,
accourant-elles autour de Votre Altesse Royale pour
contempler vos traits chéris, pour vous saluer de
leurs acclamations et de leurs vœux.

« Heureux de nous associer à ces manifestations
d'amour et de reconnaissance, nous venons, de
concert avec les honorables représentants de la cité,
appeler sur vous, sur votre digne compagne et sur
notre monarque adoré, les bénédictions du ciel,
déposer vos pieds le tribut de notre respect et de
notre dévouement, et en même temps vous assurer
que, jaloux de rester fidèles à notre sainte mission,
nous continuerons à inspirer à nos élèves non-seu-
lement le goût du travail, de l'ordre et de la piété,
mais encore l'amour de la patrie, du roi et de l'au-
guste dynastie qui s'est si généreusement consacré
au bonheur de la France. »

Le Prince, dans sa réponse, a rendu justice pleine
et entière à l'Université ; il a dit qu'on formant les
jeunes gens à la science et à la vertu, qu'on tra-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

HISTOIRE

Le Duc et la Duchesse de Nemours
A SAUMUR

(8, 9, 10 ET 11 AOUT 1843)

Suite (1)

Et ces belles manœuvres acquièrent encore plus
d'éclat que jamais par la présence des deux
grands spectateurs et de leur suite brillante.
Chacun des combattants aspire à déposer aux
pieds de la princesse le prix de la victoire qu'il a
remportée : un signe approbateur sera pour lui la
plus douce récompense.

Puis quel est le jeune soldat qui ne serait ému
à l'aspect d'un tableau si ravissant : la tente prin-
cière élégamment ornée, la carrière décorée de
trophées militaires, une foule innombrable parée
des toilettes les plus riches, les plus variées ; d'un
côté l'école dont les mille fenêtres sont devenues

(1) Voir l'Écho Saumurois des 25, 26, 27, 29 et
30 septembre.

autant de tableaux vivants agréablement variés ; de
l'autre un long rideau de verdure formé par une
belle plantation de peupliers d'Italie ; puis, aux
pieds de ces arbres, une population immense, de-
bout sur le versant de la levée, et enfin, comme par-
tageant ce groupe, un admirable trophée d'armes.

Tout, dans ce spectacle, unique au monde, con-
courait à rendre plus magnifiques, plus admirables,
les joûtes brillantes des jeunes combattants.

Enfin la soirée arrive et là encore de doux
instants sont réservés aux étrangers qui ont con-
tribué à embellir notre cité pendant ces jours de
fête.

Le feu d'artifice, que nous devons aux soins et
au dévouement incessant de M. Courtade, a été
aussi beau, aussi riche qu'on pouvait l'espérer.
Nous ne parlerons pas des diverses pièces qui le
composaient ; nous ne dirons rien du nom de
Constantine qui nous rappelle un beau fait d'armes
de M<sup>r</sup> le duc de Nemours : tout le monde a
applaudi à l'heureuse idée de l'artificier. Mais
était-il possible de mieux finir que par ce magnifique
bouquet de 1,500 fusées ? N'eût-on pas dit que tou-
tes les étoiles se détachaient du firmament pour
embraser la terre ?

Telles furent les réjouissances que Saumur a été
heureux d'offrir à LL. AA. RR. Longtemps nous
garderons le souvenir de leur présence en nos
murs, et notre cité tout entière sera au comble de

la joie si les princes ont trouvé dans ces faibles
témoignages l'expression d'un dévouement inalté-
rable.

Extrait de l'Écho Saumurois du 13 août
1843 :

Les élèves du collège de Saumur, qui se font re-
marquer de plus en plus par leur bonne tenue, leur
docilité et leurs succès, viennent de recevoir de
S. A. R. Monseigneur le duc de Nemours une mar-
que d'intérêt qui est bien digne d'un petit-fils de
Henri IV et qui ne sortira jamais de leur mémoire.
Grâce aux soins de l'autorité locale, ils ont eu,
ainsi que leurs maîtres, l'honneur d'offrir leurs
hommages à S. A. R.

Le principal, M. Lachat, qui a été si heureux de
présenter ses élèves et ses collaborateurs au Prince
chéri que nous possédons enfin au milieu de nous,
a parlé ainsi au nom des fonctionnaires du col-
lège :

« Monseigneur,

« Formé aux saintes vertus de la famille par la
plus pieuse des mères et à la science difficile du
pouvoir par le plus sage des rois, vous rappelez, par
vos nobles qualités, vos graves et modestes habitu-
des, non moins que par vos succès universitaires
et guerriers, le prince chéri que nous pleurons en-
core et qui fut à la fois la gloire de la patrie et

» A toutes les intrigues, à toutes les ambitions, à toutes ces compétitions de listes et de candidats qui ont plutôt pour objet les 25 francs par jour attachés au succès de leurs candidatures que le bien du peuple, nous répondrons en volant pour la liste d'union conservatrice, parce que nous trouvons que c'est assez de quinze années de misères mises au service de l'expérience de la République et que nous sommes convaincus que cette liste seule peut donner à la France un gouvernement stable et respecté qui redonnera la confiance si nécessaire à la reprise du travail, des affaires, la fera respecter au dehors et accomplira pacifiquement les réformes constamment ajournées par les républicains de toutes nuances.

» Un groupe d'ouvriers sans travail de Paris. »

## LE GÉNÉRAL DE COURCY.

On lit dans le *Gaulois* :

« Je crois savoir que le général de Courcy ne tardera pas à rentrer en France. Il aurait même, à ce qu'on m'assure, demandé son rappel et arrêté dans leurs préparatifs de départ les personnes de sa famille qui se disposaient à le rejoindre.

» Le général estime avec raison que la dignité et même l'honneur de l'armée française qu'il commande sont engagés en face des massacres monstrueux des chrétiens annamites, perpétrés à quatre étapes de ses troupes et sans qu'il lui fut permis d'intervenir, la politique électorale du gouvernement interdisant tout mouvement considérable au Tonkin à la veille des élections.

» Il ne veut pas accepter une pareille responsabilité devant son pays et devant l'histoire.

» Sans compter qu'il se trouve entravé à chaque instant, soit par des instructions envoyées de Paris, soit par la pénurie de ses moyens militaires.

» Nous ne saurions blâmer le brave général dans sa détermination.

» Dans tous les cas, si la France subit là-bas de nouveaux désastres, ce ne sera pas faute d'avoir été avertie :

» Après Courbet, Courcy. Est-ce suffisant ? »

A propos de ce qui précède, nous lisons dans le *National* :

« Cette nouvelle est à peu près exacte. Nos renseignements particuliers nous permettent d'assurer que le général de Courcy abandonnera, en effet, avant peu, le commandement du corps expéditionnaire du Tonkin. Mais la raison n'est pas celle que l'on a donnée. La vérité, c'est que, de l'avis même du général Campenon, il est indispensable de confier la direction des opérations des affaires de l'Annam et du Tonkin à un fonctionnaire civil. Le général de Courcy sera donc remplacé, par un agent civil, dans un délai qu'il est assez difficile de préciser. Nous avons dit déjà que le conseil des ministres avait été saisi de la question. Il sera apporté une solution à celle-ci assurément

vaillant à en faire des citoyens dévoués au pays et au Roi, elle méritait également bien de l'Etat et des familles, puis il a remercié le principal et les régents et leur a dit qu'il aurait soin de faire connaître leurs vœux au Roi son père.

Ensuite il a reçu un compliment préparé par l'enfant adoptif de la ville, le jeune Cotelle, auquel il a adressé des éloges flatteurs, mais mérités. Il a fini par demander un jour de congé pour tous les élèves de l'établissement.

Le principal s'est empressé d'accorder le congé demandé, et les jeunes gens pourront, demain encore, s'entretenir en famille de la bonté et des vertus de S. A. R.

Discours de M. Duvivier, ministre de l'Eglise Réformée :

« MONSEIGNEUR,

» Sincèrement attachés à sa majesté le Roi des Français, votre auguste père, comme citoyens et comme chrétiens réformés, comment ne le serions-nous pas à sa noble famille et au prince sous lequel l'Eglise Réformée de France doit continuer à fleurir à l'ombre des lois qui la protègent ?

» Recevez nos hommages et croyez que nous partageons toute la joie que cause aux habitants de cette cité la présence de V. A. R. au milieu d'elle.

» Il y a à peine deux ans que les protestants de

avant la convocation de la prochaine Chambre. »

On lit dans le même journal :

« On remarque que plus on approche des élections, plus rares sont les communications du ministre de la guerre relativement aux événements de l'Annam et du Tonkin.

» Le mutisme du général Campenon inquiète l'opinion, qu'on se hâterait certainement de rassurer si les nouvelles étaient bonnes.

» Il y a lieu de craindre que la triste vérité sur les difficultés de toute nature avec lesquelles le général de Courcy est aux prises, ne soit connue qu'après les élections. Le cabinet assumerait dans ce cas une lourde responsabilité. »

## ÉTRANGER

LA MÉDIATION DU PAPE.

Un personnage en situation de bien connaître les choses d'Espagne et de Rome adresse de Madrid à la *Défense* la dépêche suivante :

« Le Vatican a reçu les dépêches et les notes relatives à la médiation dans l'affaire des îles Carolines.

» C'est M. de Bismark qui a proposé, de son initiative personnelle, et avec le consentement de l'empereur Guillaume et du prince impérial, cette solution, à laquelle ils se sont montrés favorables.

» Dès qu'ils eurent connaissance de ce projet, S. M. Alphonse XII et M. Canovas del Castillo ont immédiatement adhéré à cette proposition.

» Le marquis de Molins, ambassadeur d'Espagne près le Vatican, se trouvait en villégiature à Ancône. On lui envoya d'ici une dépêche. Et il rentra jeudi matin à Rome.

» Léon XIII le reçut tout de suite et s'entretenant longuement avec l'ambassadeur d'Espagne, qui vint ensuite conférer avec S. Em. le cardinal Jacobini.

» Le Pape chargea M. de Molins de télégraphier à son gouvernement que Sa Sainteté acceptait la médiation.

» On croit que le Saint-Père a mis toutefois certaines conditions à l'acceptation de cette médiation. »

D'après une dépêche de l'*Union* de Bologne, le Saint-Père, acceptant la médiation demandée par l'Allemagne et l'Espagne, a nommé, pour éluder la question qui lui est soumise, une commission composée des cardinaux Jacobini, Laurenzi, Czacki, Lodochowki, Bianchi, Parocchi et Monaco La Valetta.

M<sup>r</sup> Mocenni, pro-substitut à la secrétairerie d'Etat, fera fonction de secrétaire. Le fait de la médiation du Saint-Père, dans le différend hispano-allemand, est un hommage rendu par la chancellerie allemande au Saint-Siège et la preuve que la cour de Berlin ne regarde nullement le rôle de la Papauté dans le monde comme terminé.

Saumur jouissent de l'exercice régulier de leur culte, et c'est tout récemment que leur Eglise a été reconnue par une ordonnance royale ; ils sont heureux de pouvoir vous offrir en ce jour l'expression de leur reconnaissance.

» Daigne le Très-Haut répandre sur votre altesse et sur votre auguste famille ses bénédictions les plus précieuses. »

Le prince a répondu :

« Je suis touché des paroles que vous venez de m'adresser. La liberté religieuse, consacrée par les lois, sera maintenue. Je ne manquerai pas d'exprimer au Roi mon père votre reconnaissance et de lui dire les sentiments dont vous êtes animé. »

Lorsque M<sup>me</sup> la duchesse alla visiter Notre-Dame, M. l'aumônier lui a adressé l'allocution suivante :

« Madame,

» En voyant Votre Altesse Royale se dérober à l'éclat des fêtes que lui ont préparées l'enthousiasme et l'amour, afin d'honorer de son auguste présence un asile accoutumé à ne voir que des infortunes, à n'entendre que des gémissements, nous ressentons l'émotion la plus vive. La grandeur des princes, l'autorité des rois, émanation de la toute-puissance et de la majesté du Très-Haut, étaient des titres sacrés à tout notre respect ; aujourd'hui

C'est là ce qui irrite si profondément les républicains qui ne se méprennent pas sur la portée considérable de cet acte.

QUESTION D'ORIENT.

On écrit de Vienne, 29 septembre :

Les esprits sont ici tout à la paix. On a la conviction que la question de la Roumélie orientale serait réglée sans effusion de sang.

On annonce, d'autre part, comme chose certaine, que de nombreuses troupes vont être dirigées sur Trieste, où elles seront embarquées à destination de Metkovic (Dalmatie), et de là, si besoin est, envoyées sur les frontières de la Bosnie et de l'Herzégovine.

Tandis que du côté de la Roumélie les nouvelles semblent devenir meilleures, des bruits alarmants commencent à circuler en ce qui concerne la Serbie.

Le roi Milan ne serait plus en mesure de résister à l'opinion publique qui le pousse à s'emparer de la vieille Serbie.

ÉVÉNEMENTS DE ROUMÉLIE.

L'Agence Havas publie sous toutes réserves les deux dépêches suivantes qui lui sont adressées de Cattaro :

« Cattaro, 28 septembre, 8 h. 30.

» La première attaque des Turcs contre les insurgés de Djakova (Albanie) a été repoussée. Les renforts envoyés sont cernés par les insurgés.

« Cattaro, 29 septembre, 9 h. 30.

» La tribu des Mirdites (voisine du Monténégro) s'est soulevée et a capturé deux cents chevaux, des vivres et des munitions destinés aux troupes stationnées sur les confins de la Gusinie. »

ESPAGNE. — M. Emilio Castelar vient de prononcer à Oreuse (Galice) un nouveau discours qui est vivement commenté. Dans son discours, le chef du parti républicain espagnol attaque en termes violents la politique coloniale de l'Allemagne.

Il ajoute que le gouvernement espagnol doit épuiser tous les moyens pacifiques, mais il déclare que si M. de Bismark persiste dans sa politique coloniale, il y a lieu de provoquer une union de toutes les races latines.

Il repousse toute proposition d'arbitrage.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 29 septembre.

A défaut de nouvelles sur les événements d'Orient, la Bourse manifeste sa confiance dans l'issue des négociations qui vont avoir lieu à Constantinople. Elle est encouragée dans son attitude par la fermeté de la Bourse de Londres.

Les rentes françaises sont cotées : le 3 0/0 à 80.95, l'amortissable à 83.30, le 4 1/2 à 109.65.

Le Crédit Foncier se tient ferme à 4,320. Il ne faut pas oublier que les bénéfices nets des huit premiers mois de 1885, dépassent de près d'un million ceux de la période correspondante de 1884.

Les obligations communales et foncières sont, comme toujours, très-demandées, principalement celles de la dernière émission. En espaçant les versements sur plusieurs années, par acomptes semestriels de 50 francs, le Crédit Foncier a voulu af-

Votre Altesse Royale, en s'intéressant au sort du pauvre et de l'orphelin, nous montre que leur bonté, image de la bonté infinie, a aussi des droits sur nos cœurs. Ni les enfants ni les vieillards de la Providence de Saumur n'en perdront le souvenir ; ils aimeront à payer ce tribut de reconnaissance ; ils se réjouiront des prospérités, de la splendeur et de la gloire de Votre Altesse Royale, et souvent ils apporteront aux pieds de Marie, leur protectrice du ciel, des prières et des vœux pour celle que désormais ils regardent comme leur protectrice sur la terre. »

Nous avons dit que seize jeunes personnes de notre ville avaient reçu M<sup>me</sup> la duchesse de Nemours, et lui avaient présenté une corbeille de fleurs. Voici le compliment qui a été fait par M<sup>lle</sup> de Provost en cette circonstance :

« Madame,

- » Aux lauriers de Constantine
- » Qui brillent dans Nemours,
- » S'enlacé sans épine
- » La rose des beaux jours.
- » Princesse, aux rives de la Loire,
- » Tu viens la faire épanouir,
- » Aux guerriers tu donnes la gloire,
- » Aux jeunes filles le plaisir ;
- » Daigne sourire aux dons de Flore,
- » Elle protège le laurier,
- » Et pour Nemours longtemps encore
- » Tu le verras briller. »

(A suivre.)

franchir les petites épargnes des manœuvres des maisons de vente à crédit.

L'action de la Société Générale est fermement tenue à 435.

Le Suez est assez calme à 2,017.50. Le Panama cote 418.75.

La rente italienne est ferme au cours de 94.85. L'Egyptienne unifiée à 326.25.

Le Crédit Lyonnais est lourd sans affaires. Les actions des chemins de fer français sont assez animées. On cote : le Nord à 1,567.50, l'Orléans à 1,343.75, l'Est à 795, l'Ouest à 865.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

### LES CANDIDATS DE LA GUERRE

Ceux sur qui pèse, devant le pays et devant l'histoire, la responsabilité écrasante des guerres de Tunisie et du Tonkin, ceux-là vont retourner devant les électeurs.

Il faut que le corps électoral connaisse, dans toute son étendue, le crime des députés républicains qui ont livré la paix et la guerre à un Ferry ! Ces députés ont assumé la responsabilité, ils doivent en supporter le poids. Ils étaient au profit, la justice veut qu'aujourd'hui ils soient au châtiment.

La guerre de Tunisie a commencé en mars 1884 ; la guerre du Tonkin et de Chine en 1883. Ainsi,

### depuis plus de quatre ans la République fait la guerre,

et toujours, en toutes circonstances, la complicité des députés de la gauche s'est affirmée pleine et entière.

La majorité n'a pas cessé de couvrir le cabinet par des votes de crédits et des ordres du jour de confiance, sans restriction, sans réserves.

Et c'est en pleine connaissance de cause que les députés républicains ont prodigué au gouvernement le sang et l'or de la France.

Avec cet or et ce sang, ils ont voulu acheter l'appui électoral du cabinet. Aux ministres, le Tonkin et ses mines ! A eux-mêmes, la candidature officielle ! Le marché a été conclu :

Ils ont fait trafic de la vie de milliers de Français et de l'honneur de la patrie.

Le sang de nos soldats crie vengeance. Lui, qui ne doit couler que pour la sécurité du pays, il a été versé à flots pour de vils intérêts.

Ministres, qui n'auraient rien pu sans les députés, et députés souteneurs de ministres sont également coupables.

La France, dans sa légitime indignation, saura les répudier tous.

### SCRUTIN DE LISTE ILLUSTRÉ.

Une feuille de circonstance, intitulée *Le Scrutin de liste illustré*, « portraiture » en première page MM. les candidats républicains et consacre les deux pages suivantes à la biographie desdits personnages.

L'un des derniers numéros est consacré aux candidats de Maine-et-Loire.

Dieu, quels portraits ! franchement ils ne sont pas l'expression de la vérité.

M. Bury est le Bury d'il y a vingt ans, alors que l'ambition et les soucis politiques n'avaient pas ridé son front.

M. Combiéronne le sourcil maussadement ; on dirait qu'il vient de sentir quelque cuvée ratée de sa distillerie : il renifle désagréablement.

M. Allain-Targé rappellerait assez les traits du Comte de Chambord. — Horreur ! il a dû déjà faire briser le cliché.

La physionomie des candidats étrangers à notre arrondissement n'a rien de sympathique.

Mais les susdits portraits sont suivis de la biographie des personnages, sous la rubrique : *Ce qu'ils ont fait*.

Rien de plus élogieux que ces histoires, beaucoup trop embellies pour être vraies. On sent qu'elles ont été écrites pour la circonstance et sous l'inspiration des intéressés. On comprend que des éloges tellement exagérés ne peuvent avoir aucune portée près des électeurs qui ne se laisseront pas prendre à un piège aussi grossier.

Le *Petit Patriote* d'Angers, du 24 septembre, contenant le discours que M. Allain-Targé a prononcé à Angers, est adressé no-

minutivement aux électeurs. Le *Courrier de Saumur*, renfermant le même morceau d'épigramme, a été distribué généreusement, samedi dernier, jour du marché de Saumur, à tous les campagnards, hommes, femmes et enfants qui entraient en ville. Les cafés, les herbages, magasins, etc., n'ont point été oubliés dans cette distribution. Enfin, le *Journal de liste illustré*, que nous signalons plus haut, publie également une autre élucubration du ministre de l'intérieur.

M. Allain-Targé passera-t-il pour cela à la postérité ?

M. ALLAIN-TARGÉ ET LES CATHOLIQUES.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

M. le ministre-candidat, H. Allain-Targé, a osé dire, dans le discours qu'il a prononcé à la salle Chauveau, à Angers :

« Nul plus que moi n'est partisan de la paix et de la tolérance religieuse. Je ne crois pas, dans ma vie, avoir jamais blessé une conscience sincèrement religieuse. »

La collection entière du *Journal officiel* proteste publiquement contre cette assertion du ministre-candidat, qui essaie vainement de rattraper ainsi, dans le département de Maine-et-Loire, un siège de député qui lui échappe ailleurs, même à Paris, où il se présente en compagnie du président Brisson, lequel se garde bien d'invoquer de pareils titres à la faveur des électeurs parisiens.

La vérité est que M. H. Allain-Targé, qui se moque de tout, même de la mémoire des électeurs, n'a pas manqué une seule occasion de voter avec l'ancienne majorité CONTRE LA RELIGION CATHOLIQUE et en faveur de toutes les lois et de tous les décrets de persécution qui ont frappé l'Eglise.

Sa nouvelle alliance avec les COMBIER, les VARRAILLON, les BURY ne peut qu'aggraver cette note antireligieuse qui n'est pas du tout, nous le croyons, de nature à plaire à la majorité électorale de Maine-et-Loire.

Nous invitons nos amis à conseiller autour d'eux la plus stricte discipline.

Les conservateurs doivent mettre dans l'urne la liste des huit candidats conservateurs, telle qu'elle est, sans changement, sans addition.

Union et discipline !

Il y a trois républiques :

L'opportuniste,  
La radicale,  
La socialiste.

Laquelle de ces trois républiques veut établir et maintenir les huit candidats de la liste républicaine ?

L'aventure du Tonkin.

Dès le 10 juillet 1883, MM. Spuller et Duclaud proposaient et la Chambre votait l'ORDRE DU JOUR DE CONFIANCE ET D'ENCOURAGEMENT, après avoir entendu les explica-

tions de M. Ferry sur l'expédition du Tonkin.

MM. Benoist et Bury ont voté pour cet ordre du jour. M. Maillé (Alexis) était absent.

MM. de la Bourdonnaye, de Maillé, de Soland et de Terves ont voté contre.

Ce premier ordre du jour de confiance a été suivi de six autres, toujours votés par les républicains et repoussés par les conservateurs. Nous en citerons deux seulement.

28 novembre 1884. — Ordre du jour Sadi-Carnot et Spuller, ainsi conçu :

« La Chambre, PERSISTANT dans sa résolution d'assurer la pleine et entière exécution du traité de Tien-Tsin, et prenant acte des déclarations du gouvernement, et COMPTANT sur son ÉNERGIE pour faire RESPECTER les droits de la France, passe à l'ordre du jour. »

MM. Benoist et Maillé (Alexis) ont voté pour ;

MM. Bury, de la Bourdonnaye, de Maillé, de Soland, de Terves ont voté contre.

Le 28 mars 1885. A la veille même du désastre de Lang-Son, l'ordre du jour pur et simple réclamé par M. Ferry, après le vote des crédits, est voté par la Chambre.

MM. Benoist et Maillé ont voté cet ordre du jour. M. Bury était absent.

Le rappel de ces votes fait très-justement la part des responsabilités dans l'aventure du Tonkin, la plus inutile, la plus soite, la plus désastreuse aventure de guerre lointaine. Les électeurs ne peuvent pas voter et ne voteront pas pour les députés qui ont approuvé cette politique insensée, ni pour les « compagnons de liste » qui acceptent et parlent la solidarité des mêmes votes, des mêmes approbations criminelles.

On lit dans l'*Electeur* du 29 juin 1884 :

« Je ne compte pas que les radicaux succèdent jamais, à la suite d'un vote parlementaire, aux roublards qui nous gouvernent aujourd'hui.

Alors, quand le vase de l'écœurement sera plein, il débordera ; alors, il y aura par la France un gigantesque coup de balai, qui vous poussera à l'égout. »

Les électeurs qui voteront pour les huit candidats opportunistes et radicaux mêlés, approuveront :

Le gaspillage de nos finances ;

La guerre du Tonkin ;

L'augmentation des impôts ;

La dette accrue d'un milliard et plus ;

La mort du commandant Rivière, de l'amiral Courbet, etc., et de plus de 10,000 soldats, parmi lesquels de nombreux enfants de Maine-et-Loire.

Enfin, le coup de force, dont nous menacent les radicaux pour se débarrasser des opportunistes.

Électeurs,

Repoussez, au même titre, opportunistes et radicaux ;

Votez pour les conservateurs !

— Silence, là-bas ! dit tout à coup M. de Guitry. Quel tapage !

Le fait est que le joueur se trouvait dans une mauvaise passe, et qu'il était bien aise de s'en prendre à quelqu'un.

La baronne mit un doigt sur sa bouche et fit signe à Antoinette, toute déconcertée, de venir auprès d'elle.

La jeune fille laissa son ouvrage pour un instant, et s'approcha du feu.

— Comment pouvez-vous rire ainsi, Antoinette ? l'envie votre gaieté. La mienne se fige dans cette atmosphère de glace, et je ne crois pas avoir ri depuis l'année dernière, où nous avons eu assez nombreuse société pendant deux mois.

— Il ne m'arrive pas bien souvent de rire aussi fort, ma tante, et je vous demande pardon de l'éclat inconvenant qui a attiré d'une manière si fâcheuse l'attention de mon oncle.

— Oh ! j'y suis accoutumée, dit la jeune femme. Et, en ne répondant rien, je parviens à m'en tirer à peu près passablement. Mais ce à quoi je ne m'habituerai jamais par exemple, c'est à la monotonie de cette existence. Toujours entendre la mer gémir ! Toujours contempler les mêmes horizons ! Autant vaudrait être prisonnière, je vous le jure, ou cloîtrée chez les carmélites !

La jeune fille sourit malicieusement.

— Vous auriez singulière figuré au Carmel, ma

pauvre tante ! Que diriez-vous en voyant tomber sous le ciseau tranchant cette belle chevelure de jais que Dieu vous a mise au front comme une couronne naturelle ? Il faudrait aussi baisser vos longues paupières pour cacher l'éclair de vos yeux, et ne plus montrer à tout propos ces jolies dents blanches, qui croquent si bien les friandises.

M<sup>me</sup> de Guitry se ranima peu à peu sous ces affectueuses louanges, comme une fleur altérée sous la rosée du matin.

— Vous êtes vraiment bonne, Antoinette, dit-elle en tendant la main à sa nièce. Et je voudrais que nous fussions tout à fait amies.

— Mais ne le sommes-nous pas, chère tante ? Pour ma part...

— Oh ! je sais bien que nous nous aimons, interrompit la jeune baronne. Mais je voudrais supprimer entre nous tout cérémonial. Je bois l'étiquette, vous le savez, Antoinette, et j'aimerais parfois entendre de votre douce voix mon nom de jeune fille, mon cher nom de Germaine. Ici c'est toujours « madame la baronne » ou « ma tante ».

Et je ne puis vous dire combien ces cérémonieuses appellations me vieillissent et m'ennuient. C'est donc convenu. Laissez-moi donc croire que j'ai auprès de moi une jeune sœur, ou plutôt une indulgente amie qui ferme les yeux sur mes nombreux défauts. Je ne suis pas assez grave pour être tante. Accordez-moi encore quelques années pour

mûrir et devenir plus raisonnable, grâce à vos sages exemples.

— Je ferai tout ce que pourra vous être agréable, dit la jeune fille en riant.

— A la bonne heure ! Cela me reportera aux heureux jours de ma jeunesse, quand je n'étais pas encore la baronne de Guitry.

Et la jeune femme soupira. Une toute petite larme glissa même le long de sa joue rosée.

Antoinette attendrie commençait : « Chère Germaine, » lorsque la baronne, qui ne pouvait rester longtemps dans les tons graves, reprit avec un sourire malin :

— Pauvre M. de Guitry ! Je vous assure que je le plains souvent de m'avoir pour femme. Je suis si peu ce qu'il lui faut ! Il lui aurait fallu la raison même pour compagne, quelque chose dans le genre Maintenon, et, malgré tous mes efforts, je n'avance pas d'une ligne dans cet âpre sentier de la sagesse. C'est qu'aussi ma vie a pris une direction à laquelle je ne m'étais jamais attendue. Je ne suis pas méchante, certes ; je ne demanderais qu'à aimer autour de moi. Eh bien ! comment se fait-il que je semble une marâtre aux yeux de votre cousin ? Avez-vous quelquefois de ses nouvelles, Antoinette ?

— Jamais, répondit la jeune fille avec un accent de tristesse. Il y a douze ans que je ne l'ai vu, et ce n'était alors qu'un enfant.

(A suivre.)

## BIBLIOGRAPHIE

**Histoire de la Révolution française**, par J. Michelet.

L'*Histoire de France* de Michelet constitue un monument national.

Elle comprend l'*Histoire de la Révolution française* dont nous commençons la publication.

Le nom de l'auteur n'a pas besoin de recommandation. Michelet est réputé le premier historien français de ce siècle, et son *Histoire de la Révolution française* est consacrée comme un chef-d'œuvre.

Jamais livre ne fut plus vivant, plus dramatique, plus puissant par la pensée, plus brillant par le style.

L'illustration en est due à M. Vièrgé, dont le talent original est si apprécié. Tous les dessins sont inédits et composés spécialement pour cette édition. Ils reproduiront toutes les scènes principales de la Révolution française et constitueront ainsi un véritable musée artistique.

Rien n'a été négligé pour rendre cette édition digne du nom de l'auteur et de l'importance de l'œuvre.

Chaque série contient, sous couverture illustrée, 32 pages de texte en format in-8° cavalier de luxe, avec une gravure hors texte sur papier fort, teinté ; des vignettes, dans le texte, reproduisent les principaux sujets de chaque chapitre.

Il paraît une série chaque semaine, au prix de cinquante centimes.

Les livraisons sont distribuées de manière à former des volumes, avec titre et couverture pour chacun.

Le prix de chaque série, inférieur à celui des publications analogues, eu égard à la matière et à la quantité d'illustrations, met cette *Histoire de la Révolution française* à la portée de toutes les bourses et lui assure ainsi un vaste public.

On souscrit dès à présent chez les éditeurs Marpon et Flammarion, rue Racine, 26, Paris, en envoyant un mandat de sept francs, représentant le montant de chaque volume reçu franco au fur et à mesure de son apparition.

**AVIS** Nous venons signaler à nos lecteurs un fait qui mérite toute leur attention. Jusqu'à présent, les personnes qui voulaient faire venir des chemises de Paris, hésitaient devant un premier essai, craignant la non-réussite et les ennuis. Afin de supprimer toute crainte de ce genre, la **CHEMISERIE SPECIALE** — cette Maison si honorablement connue — envoie franco une chemise-type, qui est remboursée ou remplacée au cas où elle ne remplirait pas les conditions voulues. — Demandez le catalogue illustré à la **CHEMISERIE SPECIALE**, 102, boulevard de Sébastopol, Paris.

**LE VIN AROUD** au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph<sup>m</sup>, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph<sup>m</sup>.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'*Echo Saumurois*.

## LA ROCHE-NOIRE

PAR MARIE MARÉCHAL.

Les joueurs d'échecs sont toujours fort occupés en ce moment. Le feu est à moitié consumé dans la haute cheminée.

— Antoinette, auriez-vous la complaisance de me chercher pour qu'on remette une bûche au feu ? demanda M<sup>me</sup> de Guitry à sa nièce.

— Je la remettrai bien moi-même, ma tante, répondit la jeune fille avec empressement.

Et elle souleva de ses mains adroites une grosse bûche qui s'enflamma bien vite sur le lit de braise et elle est tombée.

— Vous allez vous meurtrir les doigts, ma chère ! En tous les cas, les voilà maintenant pleins de mousse et de poussière.

— Oh ! ce n'est rien, ma tante ! Avec un peu de soin, il n'y paraîtra plus dans un instant.

— Oui, mais on s'abîme les mains à ce jeu-là. Tu vois, soupira M<sup>me</sup> de Guitry, qu'il importe de ne pas aller dans ce lieu sauvage d'avoir l'apparence plus que jamais rustique.

Le ton était si comiquement douloureux qu'Antoinette ne put s'empêcher de rire un peu plus et qu'il ne convenait peut-être.

— Silence, là-bas ! dit tout à coup M. de Guitry. Quel tapage !

Le fait est que le joueur se trouvait dans une mauvaise passe, et qu'il était bien aise de s'en prendre à quelqu'un.

La baronne mit un doigt sur sa bouche et fit signe à Antoinette, toute déconcertée, de venir auprès d'elle.

La jeune fille laissa son ouvrage pour un instant, et s'approcha du feu.

— Comment pouvez-vous rire ainsi, Antoinette ? l'envie votre gaieté. La mienne se fige dans cette atmosphère de glace, et je ne crois pas avoir ri depuis l'année dernière, où nous avons eu assez nombreuse société pendant deux mois.

— Il ne m'arrive pas bien souvent de rire aussi fort, ma tante, et je vous demande pardon de l'éclat inconvenant qui a attiré d'une manière si fâcheuse l'attention de mon oncle.

— Oh ! j'y suis accoutumée, dit la jeune femme. Et, en ne répondant rien, je parviens à m'en tirer à peu près passablement. Mais ce à quoi je ne m'habituerai jamais par exemple, c'est à la monotonie de cette existence. Toujours entendre la mer gémir ! Toujours contempler les mêmes horizons ! Autant vaudrait être prisonnière, je vous le jure, ou cloîtrée chez les carmélites !

La jeune fille sourit malicieusement.

— Vous auriez singulière figuré au Carmel, ma

pauvre tante ! Que diriez-vous en voyant tomber sous le ciseau tranchant cette belle chevelure de jais que Dieu vous a mise au front comme une couronne naturelle ? Il faudrait aussi baisser vos longues paupières pour cacher l'éclair de vos yeux, et ne plus montrer à tout propos ces jolies dents blanches, qui croquent si bien les friandises.

M<sup>me</sup> de Guitry se ranima peu à peu sous ces affectueuses louanges, comme une fleur altérée sous la rosée du matin.

— Vous êtes vraiment bonne, Antoinette, dit-elle en tendant la main à sa nièce. Et je voudrais que nous fussions tout à fait amies.

— Mais ne le sommes-nous pas, chère tante ? Pour ma part...

— Oh ! je sais bien que nous nous aimons, interrompit la jeune baronne. Mais je voudrais supprimer entre nous tout cérémonial. Je bois l'étiquette, vous le savez, Antoinette, et j'aimerais parfois entendre de votre douce voix mon nom de jeune fille, mon cher nom de Germaine. Ici c'est toujours « madame la baronne » ou « ma tante ».

Et je ne puis vous dire combien ces cérémonieuses appellations me vieillissent et m'ennuient. C'est donc convenu. Laissez-moi donc croire que j'ai auprès de moi une jeune sœur, ou plutôt une indulgente amie qui ferme les yeux sur mes nombreux défauts. Je ne suis pas assez grave pour être tante. Accordez-moi encore quelques années pour

mûrir et devenir plus raisonnable, grâce à vos sages exemples.

— Je ferai tout ce que pourra vous être agréable, dit la jeune fille en riant.

— A la bonne heure ! Cela me reportera aux heureux jours de ma jeunesse, quand je n'étais pas encore la baronne de Guitry.

Et la jeune femme soupira. Une toute petite larme glissa même le long de sa joue rosée.

Antoinette attendrie commençait : « Chère Germaine, » lorsque la baronne, qui ne pouvait rester longtemps dans les tons graves, reprit avec un sourire malin :

— Pauvre M. de Guitry ! Je vous assure que je le plains souvent de m'avoir pour femme. Je suis si peu ce qu'il lui faut ! Il lui aurait fallu la raison même pour compagne, quelque chose dans le genre Maintenon, et, malgré tous mes efforts, je n'avance pas d'une ligne dans cet âpre sentier de la sagesse. C'est qu'aussi ma vie a pris une direction à laquelle je ne m'étais jamais attendue. Je ne suis pas méchante, certes ; je ne demanderais qu'à aimer autour de moi. Eh bien ! comment se fait-il que je semble une marâtre aux yeux de votre cousin ? Avez-vous quelquefois de ses nouvelles, Antoinette ?

— Jamais, répondit la jeune fille avec un accent de tristesse. Il y a douze ans que je ne l'ai vu, et ce n'était alors qu'un enfant.

(A suivre.)

# L'EAU de SUZ Vaccine de la Bouche et par conséquent l'Extraction & l'Administration S'adresser à M. Suz, 10, Rue Ampère, PARIS

Dépôts dans les principales maisons précédemment énoncées.

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

## A VENDRE

A L'AMIABLE

Une MAISON bourgeoise, située à Saumur, rues de Nantilly et du Pressoir-Saint-Antoine, n° 21, avec cour, servitudes et vaste jardin. Revenu net : 1,300 fr.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (700)

Étude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, le lundi 5 octobre 1885, à une heure après midi.

## Fonds de Chapellerie

Et ÉQUIPEMENTS militaires

Situé à Saumur, rue d'Orléans, n° 3,

Dépendant de la faillite LEDAIN.

Mise à prix : 1,200 francs.

S'adresser, pour renseignements, soit à M<sup>e</sup> AUBOYER, dépositaire du cahier des charges, soit à M. BONNEAU, rue d'Alsace, à Saumur, syndic de la faillite. (775)

Étude de M<sup>e</sup> ANTHEAUME, notaire à Chouzé.

## VENTE

MOBILIERE

Le dimanche 18 octobre, à 1 heure, à La Rivière, sur la route de Chouzé à Saumur.

On vendra : un beau mobilier de salon en bon état, lits complets, meubles style Empire, une américaine, un cabriolet, etc.

Les personnes qui viendront en voiture, trouveront une place dans l'écurie pour leur cheval. (768)

## A LOUER

Premier Etage REMISE ET ÉCURIE

On louerait avec ou sans remise. S'adresser, 3, rue Beaupaire.

## A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

DEUX

## MAISONS BOURGEOISES

Porte cochère, écuries et remises, Avec ou sans JARDIN, Situées au Marronnier, Aménagement intérieur au gré des locataires.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. TOUCHAIS, propriétaire, ou à M. BROM, 24, rue du Roi-René, à Saumur. (781)

## A LOUER

PRÉSENTMENT

## APPARTEMENT MEUBLÉ

Au 2<sup>e</sup> étage, 5, rue Dupetit-Thouars. S'adresser au bureau du journal.

## A LOUER

PRÉSENTMENT

## BEAUX APPARTEMENTS

Meublés ou non meublés, Situés rue Nationale, 31. S'adresser à M<sup>me</sup> veuve BOUGIER. Beau MOBILIER à vendre à l'amiable.

## A LOUER

Pour la Saint-Jean ou Noël 1886

## UNE VASTE MAISON

Place Saint-Pierre, n° 18, Avec cour, servitudes et deux très-grandes caves à l'abri des inondations. Ferait un très-beau magasin. Transformations au gré du preneur. S'adresser à la Ville de Paris.

## A LOUER

PRÉSENTMENT,

En totalité ou par parties, MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins, Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arrosé, pompe, etc. S'adresser, pour visiter, à M<sup>me</sup> veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

## COMMUNE DE CHACÉ

Le Maire de la commune de Chacé a l'honneur de prévenir le public que le dimanche 11 octobre 1885, à une heure de l'après-midi, à la mairie de Chacé, il sera procédé à la vente de 77 Peupliers, marqués et numérotés, situés au Grand-Maraîs Leroy (hippodrome de Chacé-Varrains).

S'adresser, pour les renseignements, au secrétariat de la Mairie de Chacé. Le Maire, CHASLES.

## A VENDRE

JUMENT

Très-douce, poil bai, Âgée de 4 ans 1/2, se montant et s'attelant bien, taille 1<sup>m</sup>55.

S'adresser à M. VINCENT, huissier à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie, 13. (776)

## A CÉDER DE SUITE

Pour cause de décès,

## Un bon Atelier de menuiserie

Bien achalandé, bien outillé, Situé à Saint-Clément-des-Levés, près Saumur (Maine-et-Loire).

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M<sup>me</sup> veuve RENOUBAUD, à Saint-Clément. (765)

## A VENDRE

A L'AMIABLE,

## COUPES DE BOIS TAILLIS

Ci-après désignées, Dépendant de la Terre de Brézé.

- 1<sup>o</sup> La coupe de la Butte-de-Bournée, contenant 16 hectares 32 ares.
- 2<sup>o</sup> La coupe de Bonne-Nouvelle, contenant 1 hectare 64 ares.
- 3<sup>o</sup> Un lot de Peupliers.

S'adresser, pour voir ces différentes ventes, aux Gardes de la Terre de Brézé, et, pour traiter, à M. VOLLAND, régisseur. (755)

## A LOUER

DE SUITE

Rue de Bordeaux, 62

ÉCURIE à 4 places, Remise; deux chambres et grenier au-dessus. Cour, eau de Loire, etc.

S'adresser, rue de Bordeaux, 3 ou 62. (784)

## AU PALAIS DES MARCHANDS LUNDI 5 OCTOBRE OUVERTURE

de deux grandes galeries au rez-de-chaussée et d'un magasin au 1<sup>er</sup> étage spécialement destinés à la vente des articles pour hommes, tels que : Habillements confectionnés pour hommes, jeunes gens et enfants; Chemises, Cravates, Couvertures de voyage, Gilets de flanelle, Caleçons, Chaussettes, Gilets de laine, Gilets de chasse, Draperie, Cannes, Parapluies, Ganterie, Chapellerie.

NOTA. — UN TRÈS-BON COUPEUR attaché à la maison nous permettra d'exécuter promptement, et d'une manière irréprochable, toutes les commandes sur mesure.

VOYAGE ALLER et RETOUR à ANGERS pour rien (voir affiches)

## FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

## COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné Breveté s. g. d. g.

## LEMAIRE-BERSOULLÉ

M<sup>a</sup> de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant Quai Saint-Nicolas, n° 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

PRIX MODÉRÉS.

## M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7.

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

## A LOUER DE SUITE

MAGASIN

Grand'Rue, n° 1, maison Lardé.

## Offres et Demandes

On demande du travail à la journée pour la lingerie et travaux de couture et raccommodages.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un employé sérieux, âgé de 20 ans au moins, pour une maison de commerce de la place.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une bonne cuisinière.

S'adresser, 15, rue de Bordeaux.

M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, demande un clerc se destinant au notariat.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pour la Bonneterie-Mercerie. (514)

LA  
**Régliste Sanguinée**  
GUÉRIT  
les Rhumes, Gastrites, Crampes, Éruptions d'Estomac, et facilite la digestion  
0<sup>e</sup>75 dans toutes Pharmacies.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 SEPTEMBRE 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.		Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.		Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.		Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.
3 %	80 80	80 90	Est	800	798 75	Obligations.			Gaz parisien	518	517 50
3 % amortissable	83 35	83 25	Paris-Lyon-Méditerranée	1246 25	1242 50	Ville de Paris, oblig. 1865-1860	511	511	Est	371 75	371 75
3 % (nouveau)			Midi	1162 50	1160	— 1865, 4 %	516	517	Midi	381 50	381
4 1/2 %	104 40	104 10	Nord	1572 50	1571 25	— 1869, 3 %	467	466	Nord	390 75	390
4 1/2 % (nouveau)	109 50	109 50	Orléans	1340	1342 50	— 1871, 3 %	397	398	Orléans	381	381
Obligations du Trésor	510	510	Ouest	870	863 75	— 1875, 4 %	519	519	Ouest	379	379
Banque de France	4950	4950	Compagnie parisienne du Gaz	1505	1507 50	— 1876, 4 %	519	519	Paris-Lyon-Méditerranée	380	380
Société Générale	455	455	Canal de Suez	2055	2016	Bons de liquid. Ville de Paris	528	529 50	Paris-Bourbonnais	380	378 75
Comptoir d'escompte	977 50	975	C. gén. Transatlantique	470	471 25	Obligations communales 1879	453 50	454	Canal de Suez	582	583 50
Crédit Lyonnais	531 25	530	Russe 5 0/0 1870	94 75	94 25	Obligat. foncières 1879 3 %	453 50	453 75			
Crédit Foncier, act. 100 fr.	1318 75	1320				Obligat. foncières 1883 3 %	363 50	361 50			
Crédit mobilier	228 75	228 75									

## CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				LIGNE DE L'ÉTAT																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR				
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.																	
6	—	55	—	matin	(s'arrête à la Possonnière)															
9	—	15	—	matin	omnibus-mixte.															
1	—	25	—	soir	—															
3	—	32	—	—	express.															
7	—	15	—	—	omnibus.															
10	—	36	—	—	(s'arrête à Angers).															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.				
3 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.																	
8	—	31	—	—	omnibus.															
9	—	37	—	—	express.															
12	—	48	—	soir	omnibus-mixte.															
4	—	44	—	—	—															
7	—	4	—	—	omnibus (s'ar. à Tours)															
10	—	24	—	—	express-poste.															
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 50; à Tours à 9 heures.																				

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.